Droit du travail en Italie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel en Italie
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

ELEMENTS CLES DU PROGRAMME

Connaître la législation du travail

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail
- Principales lois sociales
- Jobs Act
- Juridictions des litiges liés au travail

Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail

- Obligations liées au recrutement
- Principe de non-discrimination
- Types de contrat de travail, durée
- Clauses principales du contrat de travail

Savoir gérer son personnel

- Temps de travail : durée légale, heures supplémentaires
- Congés payés et jours fériés
- Classification des salariés
- Composantes de la rémunération
- Relations collectives de travail : syndicats, représentation du personnel
- Conventions collectives de travail CCNL

Connaître les modalités de rupture du contrat de travail

- Types de rupture : démission, licenciement, consentement mutuel
- Procédures de licenciement : juste cause, juste motif, sans motivation
- Indemnités de fin de contrat

Savoir identifier le coût du travail

Charges sociales salariales et patronales

Nos participants

- Responsable, chargé de mobilité internationale
- Chargé de projets/missions RH
- DRH, Responsable RH

Pour aller plus loin

- Droit du travail en Espagne
- Impôts et fiscalité Europe/Asie/Europe
- Parcours KARTEA:
- « Pilotage des Ressources Humaines en Europe »

Les **Plus** de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Problématiques adaptées au contexte de l'entreprise
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation (questions/réponses sur la mise en pratique)